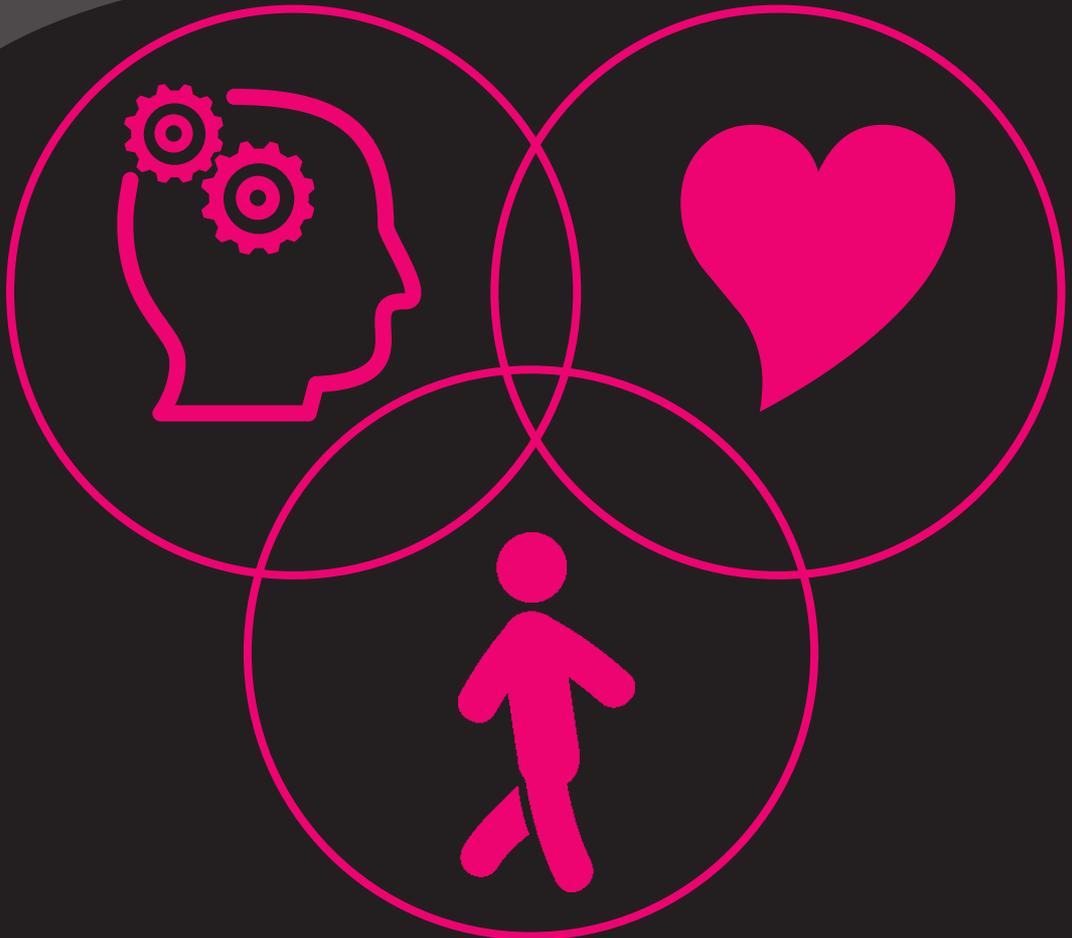
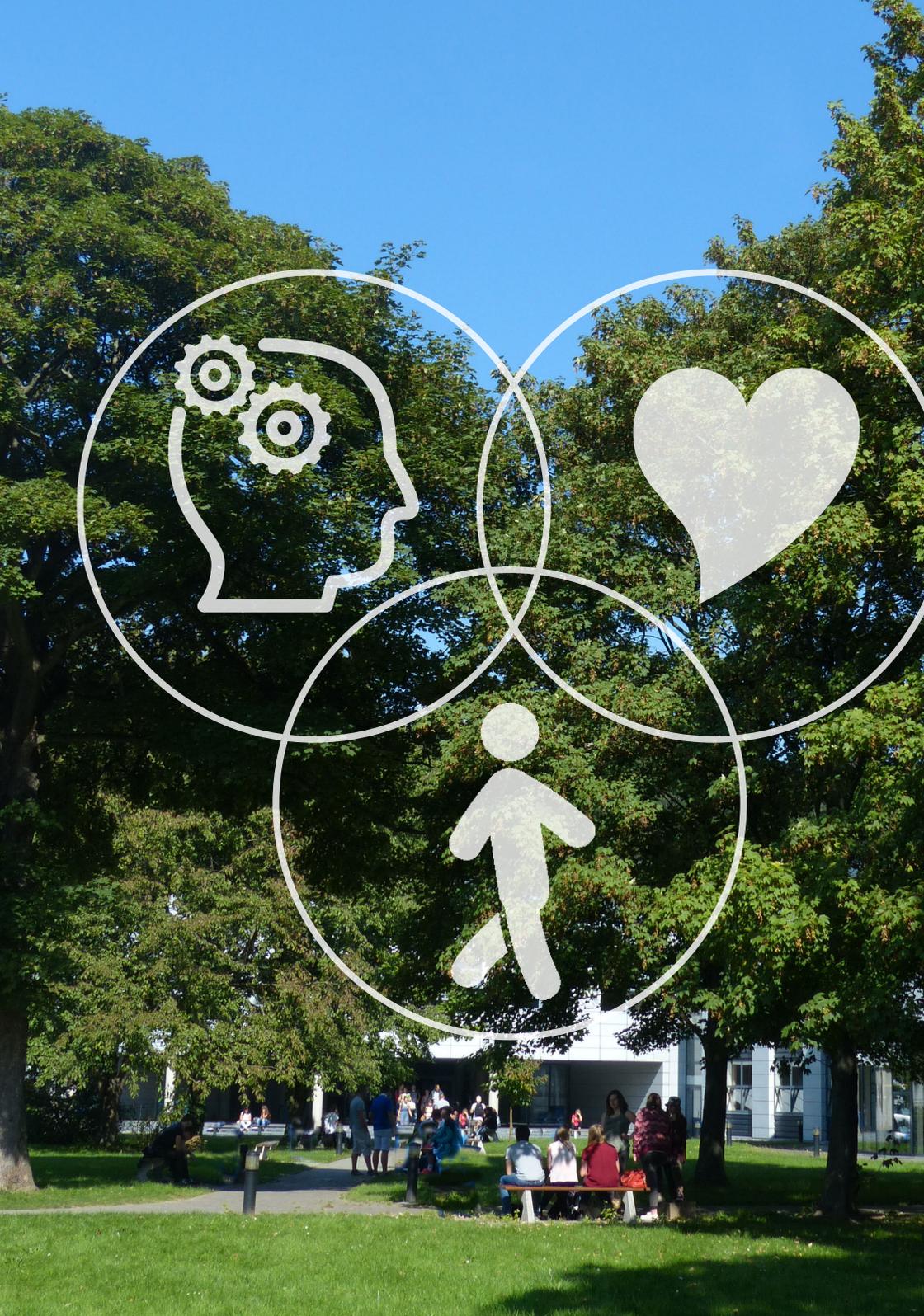


SPÉCIALISATION EN PSYCHOMOTRICITÉ





SPÉCIALISATION EN PSYCHOMOTRICITÉ

Vous avez pris conscience, lors de votre premier cursus académique ou lors de contacts avec vos collègues psychomotriciens, de l'intérêt de cette approche spécifique utilisant la médiation corporelle pour aller à la rencontre de l'autre ? Cette spécialisation est faite pour vous.

VOUS SOUHAITEZ

- Découvrir une philosophie d'intervention basée sur la globalité de la personne, l'harmonisation de ses caractéristiques motrices, cognitives, et affectives ;
- Travailler avec la personne à ses différents stades de développement, adapter votre intervention à son âge, du début à la fin de vie ;
- Pratiquer une méthodologie centrée sur les capacités de la personne plutôt que sur ses déficits ;
- Considérer le plaisir d'être et d'agir comme une condition sine qua non ;
- Sécuriser la pratique par la proposition d'un cadre fait de repères clairs et rassurants ;
- Privilégier le mieux-être de la personne, son acceptation dans le respect de son propre rythme de progression ;
- Vous engager concrètement et corporellement dans la relation ;
- Intervenir dans le champ de l'éducation et de la rééducation ;
- Accompagner la personne dans la gestion de ses éventuelles difficultés psychomotrices au sein de son environnement: troubles du développement et/ou du comportement, difficultés d'apprentissage, handicap mental et/ou moteur, perturbations de la santé mentale et démence... ;
- Gérer des groupes et assurer une aide individualisée ;
- Réaliser des observations fines ;
- Expérimenter des moyens d'intervention créatifs : jeux, contexte symbolique, gestion matérielle, organisation du cadre spatio-temporel, techniques corporelles... ;
- Vous intégrer dans une équipe pluridisciplinaire ;
- Collaborer avec d'autres services, avec la famille et l'environnement de la personne.

VOS DOMAINES D'ACTIONS ?

- L'enseignement ordinaire et spécial ;
- L'Aide et la Protection de la Jeunesse ;
- Les Maisons de Repos et de Soins ;
- Le secteur du handicap mental ;
- Le contexte hospitalier ;
- L'accueil de l'Enfance ;
- La santé mentale ;
- Les salles privées ;
- Les services de sport et loisirs ;
- Etc.

APPRENDRE durant UN bloc d'étude pour obtenir le diplôme de SPÉCIALISATION EN PSYCHOMOTRICITÉ

La spécialisation est accessible aux étudiant(e)s titulaires de l'un des diplômes de l'enseignement supérieur suivants : éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) social(e), soins infirmiers, kinésithérapie, ergothérapie, logopédie, éducation physique, psychologie, instituteur(trice) maternel(le) et instituteur(trice) primaire

Année académique : 2019/2020

Bachelier de spécialisation en psychomotricité

Bloc : 1*

UNITES D'ENSEIGNEMENT	CREDITS	HEURES	PERIODE
ACTIVITES D'APPRENTISSAGE			
Analyse de pratiques et étude de cas	3		Q2
Approche relationnelle du handicap		15	
Gestion de conflits		10	
Vidéoscopie et didactique		15	
Courants psychomoteurs au 21ème siècle	3		Q2
Anatomie et corporéité		10	
Grands courants de la psychomotricité		15	
Neurologie et épigénétique		10	
Développement et aspects psychosociaux	8		Annuel
Aspects psychosociaux de l'éducation psychomotrice		30	
Développement psychomoteur		60	
Histoire, fondements et concepts de la corporéité	4		Q1
Approches théoriques		30	
Concepts de base		15	
Identité professionnelle et écrits scientifiques	18		Annuel
Processus et résultats de recherche scientifique		15	
Stage (1) et portfolio		120	
Stage (2)		120	
Travail d'intégration professionnelle (TFE)		0	
Méthodologie et analyse	5		Q1
Méthodologie pratique		30	
Méthodologie théorique		30	
Neurosciences et évaluation	5		Q1
Anatomie et analyse du mouvement		20	
Neurophysiologie du développement		20	
Outils d'observation et de mesure		15	
Outils et pratiques	14		Annuel
Bien être et détente		15	
Communication non verbale et techniques d'expression		45	
Education motrice fondamentale et expression corporelle		45	
Engagements et ajustements corporels		45	
Séminaires spécifiques		75	
TOTAL	60	805	

* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site www.hepl.be

ASPECTS PRATIQUES

PRATIQUER LE MÉTIER

La spécialisation en psychomotricité a pour objectifs essentiels d'affiner les compétences acquises lors d'une première formation, et d'ouvrir à un champ professionnel complémentaire. Elle se veut axée vers l'acquisition d'aptitudes professionnelles concrètes.

Les activités pratiques d'enseignement s'effectuent par petits groupes, adoptant la pédagogie du concret : participation à des séances de snoezelen aquatique en Service Résidentiel pour Personnes en situation de handicap mental - observation de séances psychomotrices réelles en Écoles Maternelles - équitation - création de séances psychomotrices - gestion de conflits, mises en situation, jeux de rôles - création de matériel didactique - massages, notamment pour bébés - techniques aquatiques - techniques corporelles variées - animation de jeux - arts auprès des tout petits - aménagement du milieu de travail psychomoteur - art du mouvement relationnel - etc.

LES STAGES (240 HEURES AU TOTAL)

Deux stages de 5 et 6 semaines sont prévus au cours de l'année de spécialisation et permettent une immersion dans deux secteurs professionnels différents de l'intervention psychomotrice. Ces deux stages visent l'acquisition de compétences méthodologiques professionnelles et stimulent la réflexion sur le travail psychomoteur mené.

Deux contextes de stage doivent être choisis parmi un grand nombre d'institutions possibles.

LA PSYCHOMOTRICITE A L'ETRANGER

Un voyage à l'étranger (Rome) permettra d'ouvrir les échanges sur d'autres pratiques. Le second stage peut être réalisé dans le cadre d'un projet professionnel à l'étranger. Un accompagnement pédagogique est mis en place dès le début de l'année académique pour aider à la concrétisation du projet;

LE TRAVAIL D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Le TIP représente l'aboutissement de la démarche pédagogique. Il rend compte d'une démarche psychomotrice de terrain, vécue ou observée, et s'appuie sur une recherche documentaire afin de mettre en exergue un positionnement et des questionnements personnels.

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES EN LIEN DIRECT AVEC LE TERRAIN

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants expérimentés et de professionnels du secteur, s'attache à proposer un cursus adapté à la demande du milieu professionnel, en associant étroitement théorie et pratique.

Notre Haute École est soucieuse d'offrir aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi.

La HEPL développe (grâce aux stages, séminaires, visites, formations continues, projets de recherche...) des partenariats multiples avec les milieux professionnels.

Les étudiants, tout au long de leur cursus et quelle que soit leur section, peuvent recevoir une information, une aide ou un soutien. En effet, la HEPL veille particulièrement à assurer à ses étudiants une écoute attentive et à leur faciliter les contacts avec ses équipes pédagogiques et administratives : à la Haute École de la Province de Liège, les étudiants bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé, depuis leur accueil jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

COMMUNIQUER

La Haute École met à disposition de ses étudiants et professeurs **L'ÉCOLE VIRTUELLE**, une **PLATEFORME INTERNET SÉCURISÉE** qui complète et prolonge la relation d'apprentissage et assure un rôle de communication tant pédagogique qu'administrative. Dès son inscription, chaque étudiant reçoit le code d'accès personnel qui lui permettra de naviguer sur cette plateforme virtuelle.

Grâce à ce véritable campus virtuel accessible via n'importe quelle connexion Internet, chacun est en mesure de communiquer avec tous.

Une boîte aux lettres électronique de 10 Go est opérationnelle pour chaque étudiant sous la forme prenom.nom@student.hepl.be ainsi qu'un espace de stockage en ligne de 25 Go.

NOTES DE COURS

Conformément au décret du 19 juillet 2010, les notes de cours sont disponibles gratuitement en version électronique sur l'École Virtuelle. Les étudiants ont également la possibilité de les acquérir en version papier auprès de la Haute École, via le pack de supports de cours. Il inclut les syllabus utilisés comme supports de cours par les enseignants. Les étudiants inscrits à la Haute École peuvent consulter le contenu de leur pack via l'École Virtuelle. L'achat du pack via la Haute École n'est pas obligatoire. Nous souhaitons simplement offrir ce service à un prix attractif et en garantissant la qualité de fabrication.

SUPPORTS DE COURS DE LA HEPL

Stéphanie DODEIGNE

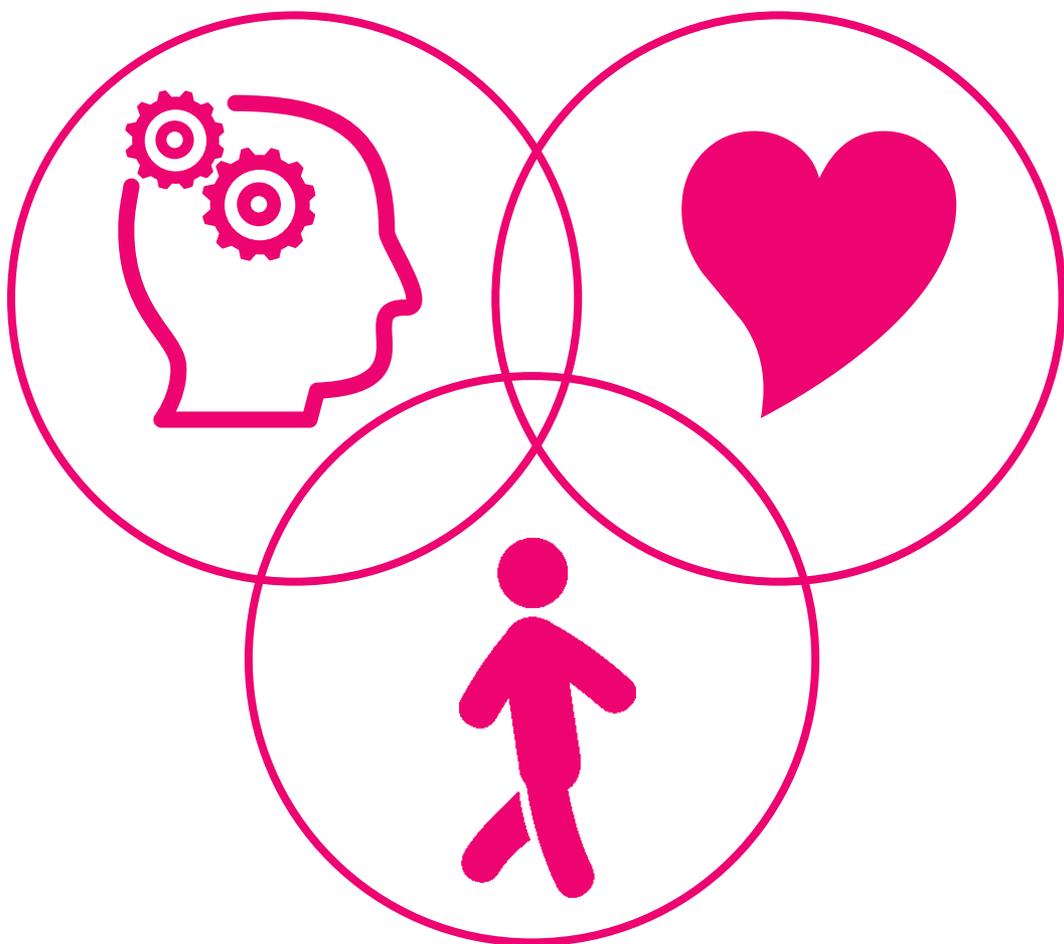
Coordination +32 (0)4 279 55 59

stephanie.dodeigne@provincedeliege.be

BÉNÉFICIER D'INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

La HEPL est attentive à fournir à tous ses étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propices à leur formation et à leur épanouissement. Ils peuvent de la sorte profiter en son sein de ressources au carrefour des pédagogies et des métiers, avec notamment des **LABORATOIRES SPÉCIALISÉS**, ainsi que des **BIBLIOTHÈQUES** et **AUDITOIRES** équipés des **NOUVELLES TECHNOLOGIES** de l'information et de la communication.

Les étudiants disposent de plusieurs bibliothèques où ils peuvent consulter et emporter des publications et revues spécialisées. L'ensemble des travaux de fin d'études réalisés à ce jour par les étudiants peuvent y être consultés.



ÊTRE REPRÉSENTÉ

Le **CONSEIL DES ÉTUDIANTS** a comme mission principale de représenter l'ensemble des étudiants au sein des différents organes de la Haute École. Le CEHEPL (Conseil des Étudiants de la Haute École de la Province de Liège) soutient les projets qui ont pour objectif l'épanouissement culturel, social, sportif et intellectuel des étudiants de la HEPL.

CONSEIL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

cehepl@student.hepl.be

RECHERCHER UN EMPLOI

La **CELLULE EMPLOI** est à votre disposition pendant et après vos études (possibilité de déposer votre CV, de consulter des offres d'emploi ou jobs d'étudiant...). De plus, la Cellule Emploi vous accompagne après l'obtention de votre diplôme via un réseau alumni (conférences, renseignements administratifs, examens du SELOR, formations continues, nouvelles spécialisations...).

CELLULE EMPLOI

Marylène WRONA

+32 (0)4 279 55 50

marylene.wrona@provincedeliege.be

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS UN STATUT SPÉCIFIQUE

a. Le **SERVICE INCLUSION** accompagne tout étudiant de la HEPL, répondant aux critères de déficience avérée, trouble spécifique d'apprentissage ou maladie invalidante. Il pourra bénéficier d'un plan d'accompagnement individualisé (PAI), via un aménagement raisonnable et nécessaire à sa situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de ses études y compris les stages et les activités d'intégration professionnelle.

SERVICE INCLUSION

Cindy STEFANOVIĆ - cindy.stefanovic@hepl.be

b. La **Cellule « Sportif de Haut Niveau »** peut aider l'étudiant à mener de front et à bien une carrière sportive et ses études via un allègement ou des aménagements d'horaires, notamment.

CELLULE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Renaud MARTENS - renaud.martens@provincedeliege.be

c. La **Cellule « étudiant-entrepreneur »** valorise, soutient et encadre l'étudiant qui souhaite obtenir le statut entrepreneur. Pour obtenir ce statut, il faut soit :

- avoir un projet d'entreprise à développer pendant les études ;
- être en phase de démarrage ou de reprise d'une entreprise ;
- être déjà fondateur ou dirigeant d'une entreprise.

CELLULE ETUDIANT-ENTREPRENEUR

Sophie PORTIER - sophie.portier@hepl.be

TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Le **SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS** a pour objectif de favoriser l'accès aux formations à un maximum d'étudiants et de promouvoir l'égalité des chances de réussite au cours des études. Il apporte également des réponses aux problèmes que peuvent rencontrer les étudiants dans leur vie quotidienne et au cours de leur parcours académique.

SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

Place de la République française 1
4000 Liège
+32 (0)4 279 69 69
hepl.servicesocial@provincedeliege.be

ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

Le **SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ** est composé de médecins et d'infirmiers. Ceux-ci se consacrent non seulement aux bilans de santé des étudiants de première année, à la mise en ordre des vaccinations, mais aussi au développement de la qualité de vie et du bien-être à la Haute École, notamment au travers de projets santé.

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA HEPL

pse.coordination@provincedeliege.be

L'**ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL** (ASEP) propose à tous les étudiants de la HEPL de participer, gratuitement, à de multiples activités sportives de loisirs, tout au long de l'année académique sur différentes implantations. Des compétitions sportives «interacadémiques» (HE/Université) sont également organisées par l'ASEP, en partenariat avec l'Aseus.

ASEP

Siège social ASEP Liège
Maison des Sportifs
rue du Gosson
4101 Jemeppe-sur-Meuse
asep.secretariat@provincedeliege.be

Coordinateur
Thomas ZAMBUTO
rue du Commerce, 14
4100 Seraing
+32 (0)4 279 73 55

RESTAURATION : la plupart des sites de la Haute École disposent d'une cafétéria qui propose une petite restauration ou d'un restaurant qui présente chaque jour à midi, soit une formule « self-service », soit un plat du jour chaud et un menu en variante.

A proximité des sites de la HEPL, on trouve également des sandwicheries, des restaurants et des brasseries qui offrent des repas de qualité à des prix raisonnables.

SE LOGER

LES ÉTUDIANTS DE LA HAUTE ÉCOLE ONT LA POSSIBILITÉ DE LOUER :

- soit une chambre dans un des internats provinciaux situés à proximité des différents sites de la Haute École ;
- soit un autre logement : kot, studio...

LES INTERNATS PROVINCIAUX

Habituellement, les internats sont ouverts du dimanche (20h) au vendredi (18h), à l'exception de l'internat de Seraing qui est également ouvert le week-end.

Tous les internats offrent des chambres individuelles équipées d'eau chaude et froide. Des douches, des salles TV et de détente, des kitchenettes sont également mises à disposition dans la plupart des internats.

Nos internats se situent à Seraing, Jemeppe, Liège, Herstal, La Reid et Verviers.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet :

www.hepl.be (onglet Services, Logement)

LES AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

Les secrétariats des étudiants disposent d'une liste de logements disponibles à proximité des sites de la Haute École (kots, studios, etc.).

Le **Centre J** répertorie et met à disposition les adresses de location. Il apporte aussi tous les renseignements utiles en matière de location (bail, assurance, caution...).

www.liege.be/jeunesse/centre-j

S'INSCRIRE

DROIT D'INSCRIPTION

Tous les étudiants sont tenus de verser un droit d'inscription aux cours (également appelé minerval), dont le montant est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour l'année académique 2019-2020, il s'élève, pour les études de niveau « Spécialisation », à :

- 227,24 €.

CONTACT SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS

Marie-Pierre STIENNON

+32 (0)4 279 54 90

marie-pierre.stiennon@provincedeliege.be

ADRESSE & ACCÈS

SPÉCIALISATION EN PSYCHOMOTRICITÉ

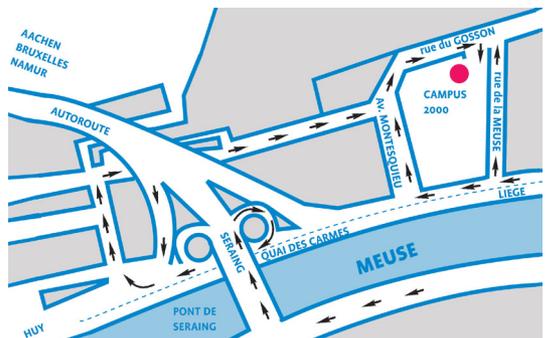
Haute Ecole de la Province de Liège

Avenue Montesquieu, 6
4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Bus : gare routière de Jemeppe
à proximité du site.

Train : arrêt « Pont de Seraing »
à 200 mètres du site.

Parking : dans les rues avoisinantes.



Découvrez toutes nos formations sur

www.hepl.be

CONTACT

hepl@provincedeliege.be

04 279 55 20

 www.hepl.be

Éditeur responsable : Province de Liège, place St Lambert 18A - 4000 Liège - PAO SPIC DGE Seraing

SPÉCIALISATION EN PSYCHOMOTRICITÉ

Haute Ecole de la Province de Liège

Siège social : Avenue Montesquieu 6 - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

